

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de

Noyers



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 avril 2025.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Angélique BEAUDOIN, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absents excusés : Sarah BADER (procuration donnée à Pierre BADER), Sylviane CAILLE (procuration donnée à Christiane DENIZARD), Yannick GERVAIS (procuration donnée à Marie-Annick MARCEAUX).

Absent : Jacques FOUCHER.

Secrétaire de séance : Angélique BEAUDOIN.

Nombre de Conseillers

- En exercice 13
- Présents 09
- Votants 12

Objet : Vote du Budget Primitif M57 - 2025

Délibération n°23/2025

Madame le Maire donne la parole à Madame Martine CORDIER, adjointe en charge des Finances, qui présente et développe, à l'ensemble du Conseil Municipal, le budget primitif M57 établi au titre de l'année 2025.

Celui-ci établi par la Commission des Finances communale s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes ci-après :

- Fonctionnement : **686 613.24 €**
- Investissement : **73 303.50 €**

Appelé à s'exprimer, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- Approuve le budget primitif M57 exercice 2025 ainsi présenté.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX



Madame La Secrétaire de séance,
Angélique BEAUDOIN.